

CARACTÉRISTIQUES DES PHOTOS

PRÉSENTEZ-VOUS CHEZ LE PHOTOGRAPHE AVEC LES INSTRUCTIONS SUIVANTES

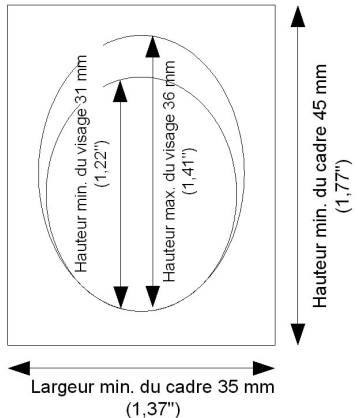
Exigences :

Votre demande de visa de résident temporaire, de permis d'études ou de permis de travail doit être accompagnée de photos. Vos photos doivent absolument se conformer aux caractéristiques suivantes, sinon elles seront rejetées. Vous devrez fournir de nouvelles photos avant que votre demande puisse être traitée.

Pour éviter tout retard, veuillez vous assurer que les photos fournies avec votre demande répondent à ces exigences.

Caractéristiques des photos :

- Photos identiques, en noir et blanc ou en couleur, prises au cours des derniers six mois.
- Les photos doivent être claires et bien définies, prises contre un arrière-plan blanc uni ou de couleur claire.
- Les photos numériques ne peuvent absolument pas être modifiées.
- Le visage doit être centré et l'expression doit être neutre, c'est-à-dire que la personne ne doit ni sourciller ni sourire; la bouche doit demeurer fermée.
- Vous pouvez porter des verres correcteurs teintés si vos yeux sont clairement visibles et que la monture ne couvre aucune partie des yeux. Les verres fumés ne sont pas acceptables.
- Les postiches et autres artifices cosmétiques sont acceptables s'ils ne déguisent pas l'apparence naturelle.
- Les photos sur lesquelles le requérant porte un chapeau ou un autre couvre-chef pour des raisons religieuses sont acceptables si les traits faciaux sont clairement visibles.
- Pour les photographies d'enfants en bas âge, il est important de ne pas voir sur la photographie la personne qui tient l'enfant.

Caractéristiques de la photo et de la taille de la tête	
 <p>Hauteur min. du visage 31 mm (1,22")</p> <p>Hauteur max. du visage 36 mm (1,41")</p> <p>Largeur min. du cadre 35 mm (1,37")</p> <p>Hauteur min. du cadre 45 mm (1,77")</p>	<ul style="list-style-type: none">• La photo doit mesurer globalement entre 35 mm X 45mm (1,37" X 1,77").• Elle montre la tête du demandeur du devant, avec le visage au milieu de la photo et doit inclure le haut des épaules.• La taille de la tête, du menton au sommet* de la tête doit mesurer globalement entre 31 mm (1,22") et 36 mm (1,41"). <p>* Sommet : dessus de la tête, ou (si couvert par des cheveux, un couvre-chef ou un chapeau), l'endroit où la tête/le crâne se trouverait s'il était visible.</p>

Les photos qui ne se conformeront pas à ces caractéristiques ne seront pas acceptées.

VERSO